Dahir mettant fin aux fonctions de Mme Madiha KHAYR, ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, du préscolaire, de la formation professionnelle et de la qualification, chargée de la formation professionnelle et de la qualification

Dahir n° 1-26-93 du 9 joumada I 1448 (21 octobre 2026) mettant fin aux fonctions de Mme Madiha KHAYR, ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, du préscolaire, de la formation professionnelle et de la qualification, chargée de la formation professionnelle et de la qualification.[1]

LOUANGE A DIEU SEUL !

(Grand Sceau de Sa Majesté Mohammed VI)

Que l'on sache par les présentes – puisse Dieu en élever et en fortifier la teneur !

Que Notre Majesté Chérifienne,

Vu la Constitution, notamment le quatrième alinéa de son article 47 ;

Vu le dahir n° 1-26-91 du 9 joumada I 1448 (21 octobre 2026) portant nomination des membres du gouvernement ;

Sur demande de la Cheffe du Gouvernement,

A DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER

A compter du 6 joumada I 1448 (18 octobre 2026), il est mis fin aux fonctions de Mme Madiha KHAYR, ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, du préscolaire, de la formation professionnelle et de la qualification, chargée de la formation professionnelle et de la qualification.

1- Bulletin officiel n° 7554 bis du 10 joumada I 1448 (22-10-2026), p. 1644.

ART. 2

Le présent dahir sera publié au Bulletin officiel.

Fait à Rabat, le 9 joumada I 1448 (21 octobre 2026).

Pour contreseing :

La Cheffe du Gouvernement,

FATIM EZZAHRA EL MANSOURI.

Adala
adala.justice.gov.ma